

Le 24 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le FMI et la Banque de France organisent le premier forum FMI – banques centrales pour les marchés en développement: La Voie vers un régime de ciblage de l'inflation et les dispositions monétaires transitoires

Le Département monétaire et des marchés de capitaux (MCM) du Fonds monétaire international et la Banque de France ont organisé le premier forum FMI – banques centrales pour les marchés en développement, à Paris (France), les 9 et 10 septembre 2014. Lors de ce forum, les débats ont porté sur la transition vers un régime de ciblage de l'inflation et les dispositions monétaires transitoires. Le forum doit servir de plateforme de discussion pour les pays dont le secteur financier est en développement et qui cherchent à moderniser leur cadre de politique monétaire. Les gouverneurs, sous-gouverneurs, ou membres des organes de décision de 20 banques centrales représentant 33 pays ont participé à ce forum. La Banque des règlements internationaux (BRI) était également représentée. \(^1\)

Dans leurs remarques préliminaires, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, et le Premier Directeur général adjoint du FMI, David Lipton, ont mis l'accent sur le fait que l'événement et le sujet abordé intervenaient à un moment opportun compte tenu de l'intérêt croissant manifesté par de nombreux marchés en développement et émergents pour l'adoption d'un régime de ciblage de l'inflation. Ils ont également souligné que, pour de nombreux pays, la voie vers ce régime était « plus facile à dire qu'à faire », compte tenu des défis bien particuliers que constituent pour eux les contraintes pesant sur la mise en œuvre de la politique monétaire, le caractère moins que favorable de l'environnement macroéconomique et financier et, dans le monde d'après crise, la coordination des politiques afin d'atteindre les objectifs de stabilité monétaire et financière. Tous ces aspects militent en

¹ Le Forum a réuni des représentants des banques centrales des pays et communautés suivants : Algérie, Angola, Arménie, Brésil, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Colombie, Égypte, Jamaïque, Maurice, Maroc, Mozambique, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Afrique du Sud, Thaïlande, Tunisie, Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

faveur de dispositions monétaires transitoires durant le passage à un régime de ciblage de l'inflation. Ils ont souligné que le forum offrait une occasion unique aux responsables de la politique monétaire d'examiner ensemble ces défis et de trouver une manière de les surmonter.

Durant le forum, les responsables de la politique monétaire se sont engagés dans des débats interactifs pour faire part de l'expérience de leurs pays respectifs, certains ayant achevé leur transition vers un régime de ciblage de l'inflation, les autres se situant à différentes étapes sur la voie menant à ce régime. Si les circonstances varient d'un pays à l'autre, c'est le cas également des motivations à l'origine de cette transition. Néanmoins, les opinions ont convergé sur un certain nombre de questions essentielles :

- Si le ciblage de l'inflation demeure approprié, il doit être mis en œuvre avec une certaine flexibilité et est certainement devenu plus complexe en raison des objectifs de stabilisation qu'il pourrait être nécessaire de poursuivre à court terme. De plus, des dispositions monétaires transitoires doivent être mises en place avant de parvenir à un régime de ciblage de l'inflation, notamment des cadres opérationnels efficaces et simples qui confortent le rôle des taux d'intérêt, renforçant par là-même le canal de transmission des taux d'intérêt et soutenant le développement du marché financier. Pendant la période de transition, une attention particulière doit être prêtée au renforcement des capacités analytiques et opérationnelles internes.
- Il a été précisé qu'il n'était pas nécessaire de respecter la totalité des conditions préalables avant d'amorcer la transition. Toutefois, un engagement clair de mise en œuvre intégrale s'imposait, de même qu'un cadre juridique robuste sous-tendant l'indépendance de la banque centrale, un mandat clair, et la transparence. Des actions de sensibilisation sont également essentielles pour assurer un soutien robuste au ciblage de l'inflation, ceci pouvant être réalisé par une communication axée sur la contribution du ciblage d'inflation aux objectifs plus larges des politiques publiques.
- La flexibilité du taux de change est cruciale, tout en admettant que certains pays avaient été confrontés à une grande volatilité des flux de capitaux ces dernières années. D'après les présentations des pays ayant intégralement mis en œuvre le ciblage de l'inflation, la crainte associée au fait de laisser le taux de change fluctuer peut être exagérée et, dans de nombreux cas, on observe qu'une plus grande flexibilité du taux de change a entraîné une transmission plus faible.

Lors de la clôture du forum, les participants ont salué l'intérêt de cette initiative, soulignant qu'elle avait offert aux pays dont les marchés financiers se développent une occasion de partager leurs expériences, et qu'ils souhaiteraient participer à de futures discussions sur des sujets d'intérêt commun.

Contact presse : 01 42 92 39 00